Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
005-210500468-20250225-2025025-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 27/02/2025

Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal
De la Commune d'EMBRUN

Séance du 25 Février 2025

Délibération n° **2025-25 R**
Objet : **Candidature à la reconnaissance « Territoires Engagés pour la Nature »**

L'an deux mille vingt-cinq, le Vingt Cinq Février à 18h00,
Le conseil municipal de la commune d'EMBRUN,
Légalement convoqué le Quatorze Février deux mille vingt-cinq à la Salle de la Manutention,
Sous la présidence de Madame Chantal EYMEOUD, Le Maire,
Secrétaire de séance : Madame Ouria BLANCHET, à l'unanimité
Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 22
Nombre de votants : 28

Présents :
Madame Chantal EYMEOUD, Monsieur Marc AUDIER, Monsieur Christian PARPILLON, Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL, Madame Audrey CEARD, Madame Zoïa DEPEILLE, Madame Wiebke SILVE, Madame Ouria BLANCHET, Monsieur Jean Claude DOU, Monsieur Christian COULOUMY, Monsieur Gérard MARCELLIN, Monsieur Denis GRAS, Monsieur Christian GUENEAU, Madame Nathalie BERNARD, Monsieur Patrice RENOUF, Madame Annick BOUISSIERE, Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA, Monsieur Jean Louis RIFFAUD, Madame Véronique CONSTANS, Monsieur Robert PELLISSIER, Monsieur Olivier LEFRANCOIS, Monsieur Pierre BRUYAT.

Représentés :
Madame Jehanne MARROU donne pouvoir à Madame Chantal EYMEOUD
Madame Barbara GASQUET donne pouvoir à Monsieur Marc AUDIER
Madame Claire SARDY donne pouvoir à Monsieur Christian PARPILLON
Monsieur Alexandre DIDIER donne pouvoir à Madame Zoïa DEPEILLE
Madame Valérie BARTHELON donne pouvoir à Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL
Monsieur Bernard FANTI donne pouvoir à Monsieur Christian COULOUMY

Absent excusé :
Monsieur Vincent ESMIEU

Madame le Maire dit que 62 collectivités sont aujourd'hui reconnues « Territoires engagés pour la nature » en région Provence Alpes-Côte d'Azur.

Madame le Maire ajoute que les « Territoires Engagés pour la Nature » bénéficient d'une visibilité accrue via les outils de communication des partenaires régionaux et l'intégration au sein d'un réseau des engagés (valorisation et partage de retours d'expérience des autres TEN en région et PACA et nationaux).
Par ailleurs, ils ont accès aux animations et à l'accompagnement déployés par l'Agence Régionale Pour la Biodiversité et l'Environnement et les partenaires du collectif régional.

Madame le Maire précise que la reconnaissance TEN permettra à la ville d'Embrun d'être accompagnée et de valoriser les actions à mettre en œuvre à travers un programme de trois ans.

Considérant que,

- La biodiversité, tissu vivant de notre planète est menacée, et doit être préservée pour lutter contre le changement climatique.
- La région Provence-Alpes-Côte d'Azur, entre 1982 et 2018, les sols artificialisés ont progressé de plus de 106% au détriment des sols cultivés et des milieux ouverts
- Les collectivités ont un rôle majeur à jouer pour la préserver, la restaurer, la reconquérir, la valoriser dans les territoires.
- « Territoires Engagés pour la Nature » est un programme conjoint du ministère de la Transition écologique et de Régions de France ;
- En Région PACA, la démarche est portée par un collectif composé de la Région Sud, l'Office Français de la Biodiversité (OFB), la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), La Direction Régionale de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Forêt (DRAAF), et de l'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement (ARBE).
- L'animation du dispositif est pilotée par l'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement (ARBE).
- L'objectif de la démarche est de faire émerger, reconnaître et accompagner des plans d'actions locaux en faveur de la biodiversité en s'inscrivant dans la durée et dans une démarche de progrès ; que la démarche valorise les collectivités qui s'engagent dans un plan d'actions à 3 ans ; que ce plan d'actions doit détailler les fiches projets.
- L'engagement permet de bénéficier d'un accompagnement de la cellule d'animation du dispositif et de partenaires relais pour faire émerger, formaliser le plan d'action et mener les projets, et de permettre d'obtenir une valorisation nationale, régionale et locale, et d'augmenter ainsi l'attractivité de son territoire.

Madame le Maire, entendu,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **Vu** l'avis du Comité Consultatif Urbanisme du 24 février 2025

- **Propose** de déposer la candidature de la Commune dans la démarche « Territoire Engagé pour la Nature » TEN.

- **Autorise** Madame le Maire à engager la collectivité dans la reconnaissance TEN sur cette base.

- **Autorise** Madame le Maire à solliciter toutes les subventions possibles auprès de tous les organismes partenaires de la démarche TEN.

- **Autorise** Madame le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le 26 Février 2025

Madame Le Maire
Chantal EYMEOUD

MAIRIE D'EMBRUN 05200 * SECRÉTARIAT GÉNÉRAL *